



Trame



INTERFACE

Modalités des accompagnements auprès des acteurs agricoles face au changement climatique

SYNTHÈSE ET ANALYSE



Octobre 2025

Table des matières

1.	Vocabulaire et définitions communes	2
1.1	Définitions.....	2
1.2	Vocabulaire spécifique	3
2.	Les particularités de nos associations.....	4
3.	Choix des modalités recensées.....	7
4.	Des modalités d'accompagnement qui traduisent l'ADN de nos structures	7
4.1	Des structures ayant leurs spécificités de cibles.....	7
4.2	Des accompagnements aux objectifs qui diffèrent.....	9
4.2.1	Particularité de fonctionnement.....	10
5.	Modalités d'accompagnement face au changement climatique : recoupements par enjeux et par formats.....	12
5.1	Un même enjeu couvert par une diversité d'accompagnements.....	14
5.1.1	Enjeux techniques	14
5.1.2	Enjeux économiques	14
5.1.3	Enjeux humains.....	15
5.2	Des formats communs pour des accompagnements différents.....	16
5.2.1	Animation de groupe.....	16
5.2.2	Formation	17
5.2.3	Création de ressources	17
5.2.4	Le diagnostic, un état 0 qui permet de mieux adapter l'accompagnement	17
5.2.5	Expérimentation, création de dispositifs innovants	18
5.3	Des structures qui travaillent en partenariat.....	19
5.4	Des difficultés récurrentes à accompagner.....	19
6.	Conclusion.....	21

1. Vocabulaire et définitions communes

1.1 Définitions

Accompagnement et modalité d'accompagnement : Par accompagnement, il est entendu un appui, qui s'inscrit dans une durée, qui permet aux acteurs de mobiliser les leviers et lever des freins face aux problématiques liées au changement climatique. Il s'agit d'aider/d'appuyer les acteurs à se transformer, en considérant ces personnes maîtres et responsables de leurs décisions. L'accompagnement peut porter sur l'évaluation de la situation, la mise en mouvement, la priorisation et la planification des actions à mener, la réalisation d'actions ou la prise de décision.

Par modalités, il est entendu les différentes conditions de l'accompagnement, ce qui recouvre : les postures, les méthodes et les outils mobilisés, les niveaux de formalisation ou de contractualisation, les durées adoptées.

Acteurs : Les acteurs considérés dans le projet sont en premier lieu les agriculteur.ice.s, entreprises agricoles et leurs salarié.e.s. Sont également concernées leurs organisations collectives quelle que soit leur forme (associations, collectifs informels, OPA...) ainsi que leurs partenaires non-agriculteurs mais parties prenantes de projets de territoire qui impliquent l'activité agricole (Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET); Parcs naturels, Bassins versants etc.).

L'inventaire des dispositifs est volontairement laissé très large pour embrasser la diversité des freins et besoins d'accompagnement rencontrés par les acteurs.

Cibles : Les cibles sont les personnes qui accompagnent les agriculteurs et agricultrices face au changement climatique, directement ou indirectement et à une diversité d'échelles. Sont concernés les membres des structures associées à ce projet mais aussi l'ensemble des ONVAR, chambres d'agriculture et autres organismes d'accompagnement, ainsi que les groupes d'agriculteurs. Si les pouvoirs publics dont le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire peuvent être intéressés, les agriculteurs restent les cibles finales de ce projet.

Transition face au changement climatique : Prises de décisions et pratiques mises en œuvre par des agriculteurs, les entreprises agricoles, leurs organisations ou leurs partenaires, contribuant à au moins l'un des leviers listés par le Secrétariat Général à la Planification Écologique dans sa note "la planification écologique dans l'agriculture "

Cette définition recouvre des changements qui peuvent être techniques, mais aussi sociaux, psycho-sociologiques, économiques, de besoins de montée en compétences, etc. Il s'agit de transitions, subies et/ou choisies, qu'il convient d'accompagner pour pérenniser les exploitations agricoles et leurs emplois dans un contexte d'urgences climatiques.

Les enjeux couverts par le changement climatique (CC) pour l'agriculture concerne à la fois l'atténuation et l'adaptation. Le caractère systémique de ce défi majeur nécessite des approches diversifiées en matière d'accompagnement de transitions qui ont lieu à plusieurs niveaux : évolution de son cadre de référence (croyances limitantes, valeurs, sens des changements etc.), changements de pratiques, changements de systèmes de production, construction de projets collectifs et de projets de territoire.

Dans la suite du document nous utiliserons cc pour changement climatique.

1.2 Vocabulaire spécifique

- **Agriculture de conservation des sols (ACS)** : L'agriculture de conservation est un système cultural qui favorise une perturbation minimale du sol (c'est-à-dire sans travail du sol), le maintien d'une couverture permanente du sol et la diversification des espèces végétales. Elle renforce la biodiversité et les processus biologiques naturels au-dessus et au-dessous de la surface du sol, ce qui contribue à accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des nutriments et à améliorer durablement la production végétale. (www.fao.org)
- **L'Agriculture paysanne (FADEAR)** est une approche visant à proposer des solutions pour qu'un maximum de paysan.nes puissent vivre de leur métier en produisant sur une ferme à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. L'Agriculture paysanne s'organise autour de six thèmes interdépendants : l'autonomie, la répartition, le travail avec la nature, le développement local, la qualité, la transmissibilité.
- **Entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai (Reneta)** : personnes en test d'activité agricole accompagnées au sein d'un dispositif d'espace-test agricole. Autonomes et responsables de leur activité, les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai mettent en œuvre leur activité agricole, grandeur réelle, dans un cadre sécurisant leur permettant la réversibilité. À l'issue de cette phase de test, ils et elles ont les cartes en main pour décider de leur installation agricole ou de favoriser une autre voie professionnelle (vers du salariat agricole par exemple).
- **Développement agricole, développement rural et développement territorial** : Le développement agricole caractérise généralement un processus de

transformation de l'agriculture se situant au carrefour entre la recherche et la formation, lieux de création de connaissances théoriques, génériques, et l'agriculture, lieu de leur mise en application à la diversité des situations locales (Kockmann, F., & Pouzet, A., 2022)

Le développement rural quant à lui, n'est plus seulement associé aux activités agricoles et concerne « toutes les activités qui accroissent le bien-être des populations rurales, notamment la satisfaction des impératifs vitaux, alimentation et la réalisation des programmes d'éducation et de nutrition, du potentiel humain à la campagne » (Garforth, 1994, p. 22). Dans le même ordre d'idées, pour certains penseurs, « le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de la campagne dans sa globalité » (Morize, 1992, p. 46). (Yomb, 2012)

Enfin, le développement territorial se limite à une unité géographique définie, il est "un processus visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie de la population d'un territoire, à travers ses évolutions économique, sociale, environnementale ou bien encore culturelle. Il est façonné par des projets ou politiques publiques portés par une multitude d'acteurs locaux. La diversité des parties prenantes, les jeux d'acteurs et les relations d'interdépendance entre territoires donnent ainsi naissance à un éco-système territorial puissant, complexe et en constante évolution." (*Saint-Etienne School of Economics*)

- **Animateur.ice / Accompagnateur.ice** : Au Reneta, les accompagnateurs et accompagnatrices sont les personnes aux côtés des entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai pendant leur phase de test d'activité agricole.
- **Enjeu humain** : s'appuyer sur dépôt interface + passer au delà de l'inquiétude; de l'urgence; prendre soin et en considération les relations humaines

2. Les particularités de nos associations

L'APAD - Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable est une association d'agriculteurs, loi 1901, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, dont la mission est le développement et la promotion de l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) par et pour les agriculteurs et agricultrices.

Fort de l'engagement de ses agriculteurs administrateurs bénévoles, l'Association a su depuis plus de 20 ans, accompagner la transition agricole vers l'Agriculture de Conservation des Sols, agriculture durable, en développant ses actions à partir des réalités de terrain et du partage entre pairs.

Le projet associatif est basé sur 4 axes : ANIMER des groupes d'agriculteurs et favoriser le partage entre pairs / PERFECTIONNER la réussite technique et agronomique notamment au travers de la réalisation de projets d'expérimentations, d'essais, la formation (l'APAD est organisme de formation certifié Qualiopi et Qualicert) / SENSIBILISER le plus grand nombre (agriculteurs, politiques, citoyens, techniciens...) aux services rendus par l'ACS au bénéfice de tous / VALORISER les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux des agriculteurs en ACS (création d'un label, projet Label Bas Carbone)..

Trame, est une association née il y a 30 ans à l'initiative de groupes d'agriculteurs et salariés agricoles souhaitant un accompagnement dans leurs projets collectifs de transition, non pas sur les aspects techniques, mais sur les aspects organisationnels et humains. Trois grands pôles d'activités sont aujourd'hui en activité : transitions ALIMENTAIRES ET TERRITORIALES (magasins de producteurs principalement) , transitions HUMAINES ET ORGANISATIONNELLES (travailler en collectif, transmettre une exploitation ou accompagner les animateurs de groupes), transition AGROECOLOGIQUE en collectif et VALORISATION DES EXTERNALITES POSITIVES de l'agriculture. Trame est un organisme de formation (auprès des agriculteurs et animateurs/conseillers), et un centre de ressources. Trame accompagne tous types de collectifs agricoles engagés dans une transition durable, quelque soient leurs productions et systèmes.

La FADEAR (Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), créée en 1984, rassemble 80 associations réparties sur l'ensemble du territoire : des ADEAR (antennes départementales), des ARDEAR (antennes régionales), des CIAP (coopérative d'installation en Agriculture paysanne) et d'autres associations de développement de l'Agriculture paysanne. Ces structures regroupent des paysan·nes, des porteur·euses de projet en agriculture et d'autres acteur·ices du monde rural et ont pour mission de mettre en action l'Agriculture paysanne sur les territoires. Les principales activités sont l'accompagnement des paysan·nes à l'installation et à la transmission, au changement de pratiques, à la formation et l'accompagnement de projets de territoires, à chaque fois dans une démarche globale d'Agriculture paysanne. Le réseau, qui compte 140 animateur·ices, accompagne 7 000 porteur·euses de projet agricole par an dont 60 % sont non issu·es du milieu agricole. Deux formations certifiantes (Entreprendre en Agriculture paysanne et Chiffrer son projet en Agriculture paysanne) ont été développées par le réseau des ADEAR.

Le Reneta - Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet la promotion du test d'activité en agriculture et regroupe plus de 80 espaces-test agricoles : une soixantaine en fonctionnement et une vingtaine en projet. Il s'agit de dispositifs multi-partenariaux réunissant les conditions nécessaires au test d'activité, impliquant ainsi des acteurs de nature variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc. Le

test d'activité agricole s'inscrit dans un parcours d'installation progressive. Il définit le moyen pour une ou plusieurs personnes (les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque. L'objectif est d'évaluer le projet et soi-même dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Terres en villes est un réseau de territoires d'agglomérations et métropoles né en 2000 sur le constat d'un manque dans l'accompagnement des agriculteurs des zones périurbaines, du fait de la spécificité de ces zones. Le réseau s'est ainsi constitué autour des travaux de co-construction de ces accompagnements entre monde agricole représenté par les chambres d'agriculture et mondes des collectivités représenté par les intercommunalités d'agglomérations, mettant en vis-à-vis élus politiques avec élus professionnels et techniciens des deux mondes. L'association travaille ainsi avec principalement 3 entrées, une entrée urbanisme aménagement gestion des espaces qui va considérer la place de l'agriculture et de l'alimentation dans les grands dispositifs d'aménagement ; une entrée plus économique et organisationnelle qui a débuté avec des travaux sur les circuits courts, les circuits de proximité et qui porte actuellement sur la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux et enfin une entrée plus synthétique sur la co-construction en tant que telle, des politiques agricole et alimentaire de territoire, les métiers, la formation et l'accompagnement. L'association compte environ 25 territoires membres. Ces travaux sur l'axe organisationnel et économique ont mené le réseau à être pionnier sur les questions de l'alimentation locale à piloter le réseau national des projets alimentaires territoriaux depuis la création du dispositif et son développement sur les territoires.

Terre de Liens est un mouvement citoyen qui a la particularité d'associer des structure propriétaires (Sca foncière Terre de Liens, fondation Terre de Liens) qui portent le foncier sur du très long terme en assortissant leur mise à disposition de clauses environnementales ainsi qu'un réseau associatif mobilisant salariés et bénévoles qui accompagnent les porteurs de projets, cédants, propriétaires et territoires dans leurs problématiques foncières. Le mouvement Terre de Liens a ainsi développé des solutions de portage foncier agro-écologiques à vocation conservatoire et développe des modalités d'appui et d'accompagnement relatifs aux problématiques foncières en s'appuyant notamment sur la formation de ses membres et sur la capitalisation et la mise à disposition de ressources (guides méthodologiques, fiches pratiques, retours d'expériences, site de petites annonces foncières Objectif Terres etc.). Une particularité des accompagnement de Terre de Liens est qu'ils mobilisent à la fois des salariés mais également des bénévoles et citoyens formés pour ce faire par le réseau des associations territoriales. Enfin, la fondation Terre de Liens porte également des programmes thématiques sur les enjeux reliant agriculture et enjeux environnementaux (programme biodiversité, programme Eau et changement climatiques) afin d'appuyer les agriculteurs

et agricultrices installées sur des terres portées par le mouvement sur ces enjeux et problématiques. De même, en tant que fondation reconnue d'utilité publique, elle porte également un appel à projet annuel qui permet de soutenir l'émergence de dispositifs innovants répondant à ces enjeux dans les territoires. Sur ces derniers aspects, Terre de Liens s'appuie sur une diversité de partenaires experts de ces enjeux et problématiques tels Solagro, la Fnab ou encore l'Itab.

3. Choix des modalités recensées

Les préoccupations climatiques à l'échelle des exploitations agricoles sont omniprésentes, tant concernant son impact sur les techniques (adaptations agronomiques pour faire face aux aléas, atténuation de l'impact de l'agriculture sur le changement climatique et la biodiversité), que son impact économique (rendements plus faibles, investissements pour s'adapter), ou son impact sociétal (demande sociale d'une agriculture moins émettrice de gaz à effets de serre, qui stocke le carbone et qui favorise la biodiversité).

C'est pourquoi, l'ensemble des actions menées par les structures d'accompagnement agricole touchent aujourd'hui, de près ou de loin au changement climatique. Pour éviter de lister de manière exhaustive l'ensemble des modalités d'accompagnement, il a été décidé de se centrer sur des modalités qui répondent à un ou plusieurs critères :

- Démarches innovantes
- Très demandées, qui fonctionnent particulièrement bien
- Modalités qui rencontrent des difficultés

4. Des modalités d'accompagnement qui traduisent l'ADN de nos structures

Le tableau en Annexe 1 recense des modalités d'accompagnement phares de chacune de nos associations.

4.1 Des structures ayant leurs spécificités de cibles

Chacune de nos structures s'adresse à des publics différents, et a développé des approches différentes qui répondent aux défis du changement climatique, se basant sur des partis pris variables et qui permettent de proposer au monde agricole une diversité d'approches et de points de vue.

Pour l'**APAD**, la cible prioritaire est le collectif d'agriculteurs engagés vers un système de production durable tel que l'Agriculture de Conservation des Sols.

Pour **Trame**, les agriculteur.ice.s accompagné.e.s sont membres de collectifs (formalisés ou non) et impliqués dans la transition agroécologique. Les animateurs et techniciens agricoles sont également un public cible.

Pour la **FADEAR**, les cibles prioritaires sont les paysan.nes et les collectifs de paysan.nes. Les animateur.ices du réseau sont également un public cible.

Les membres du **RENETA** sont des espaces-test agricoles, dispositifs multi-acteurs et de coopération territoriale permettant le test d'activité agricole sur les territoires. Il s'agit d'un réseau de praticiens et de praticiennes du test d'activité : animateurs et animatrices d'espaces-test agricoles, accompagnateurs et accompagnatrices d'entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai. L'accompagnement des personnes en test est multiple : agronomique et technique, sur le volet entrepreneurial/comptabilité-gestion, mais aussi sur le volet humain (imbrication vie professionnelle-personnelle, ancrage territorial et au sein du milieu agricole, etc.). Cet accompagnement intervient en amont d'une potentielle installation, alors que le projet d'activité agricole est suffisamment mature pour pouvoir être testé en autonomie et responsabilité.

Les accompagnements de **Terres en villes** se situent principalement à une échelle des territoires d'agglomération, c'est-à-dire à l'échelle de regroupements de communes (Etablissements publics de coopération intercommunale). Le réseau va capitaliser sur les actions d'accompagnement du monde agricole que font ces collectivités et les acteurs qui travaillent avec elles, qui peuvent être des chambres d'agriculture ou des membres d'ONVAR. Ces accompagnements se feront le plus souvent en lien avec des dispositifs publics et dans le cadre de compétences juridiques précises. Ils seront en général collectifs mais pourront cibler (ou pas) en fonction des thématiques des agriculteurs spécifiques.

Pour **Terre de Liens**, l'accompagnement des agriculteurs se concentre sur des moments charnières pour les enjeux fonciers que sont l'installation et la transmission d'activités agricoles. Les projets d'installation qui aboutissent à une acquisition par les structures propriétaires de Terre de Liens concernent exclusivement des projets qui respectent le cahier des charges de l'agriculture biologique comme le stipule le Bail rural à clauses

environnementales automatiquement signé avec les personnes souhaitant s'installer sur des terres portées par Terre de Liens.

4.2 Des accompagnements aux objectifs qui diffèrent

Ainsi, les accompagnements de nos structures diffèrent notamment quant aux profils ciblés des fermes, mais aussi quant à l'échelle d'intervention concernée.

Ainsi, certaines de nos structures accompagnent avant tout **leurs structures territoriales membres** en tant qu'organismes nationaux comme c'est le cas pour la Fadear, le Reneta, Terres en Ville ou Terre de Liens. Ce sont par la suite ces structures (espaces-test agricoles, associations territoriales, collectivités) qui accompagneront les agriculteurs et agricultrices dans leurs problématiques. Trame ou l'Apad accompagnent quant à elles **directement des agriculteurs**, animateurs ou groupes d'agriculteurs.

A noter également que certaines de nos organisations concentrent leurs accompagnements auprès de fermes à **orientations technico économique** spécifiques. Ainsi l'Apad concentre ses accompagnements sur l'Agriculture de Conservation des Sols alors que la Fadear appuie des fermes qui se reconnaissent dans l'Agriculture Paysanne.

Plusieurs de nos organisations adoptent également une **entrée territoriale** pour traiter des questions agricoles (gestion du foncier, commercialisation, valorisation des produits, appui financier pour des pratiques agroécologiques, ...). C'est notamment l'entrée privilégiée de Terres en villes mais d'autres structures tels Terres de Liens ou le Reneta accompagnent également les acteurs de territoire dans leurs stratégies foncières ou dans leur implication dans les espaces-test agricoles. Pour autant, l'ensemble de nos structures implique les acteurs de territoire dans des démarches d'accompagnement (DRAAF, Région, département, bassin versant, PNR etc).

La figure 1 ci-dessous représente **les moments dans la carrière des agriculteur.ice.s où interviennent nos structures** (les étapes étant non exhaustives et non obligatoires dans une carrière d'agriculteur.ice). *Là encore, la représentation montre les **orientations majeures de nos structures, ce qui n'exclut pas des interventions ponctuelles sur des étapes non représentées ici.***

Par *construction du projet d'installation* est entendu le moment où les personnes porteuses de projet agricole réfléchissant à leur installation.

Par *test agricole* est entendu la phase de test d'activité agricole en amont d'une potentielle installation (cette phase peut aussi être un outil permettant de tester un changement de système), et par *installation* est entendu personne engagée dans le processus d'installation agricole,

par *changement de système* est entendu un.e agriculteur.ice qui initie une transition agroécologique; et par *perfectionnement* est entendu un.e agriculteur.ice engagée dans la transition agroécologique et qui cherche à évoluer en ce sens;

Par *transmission* est entendu un.e agriculteur.ice qui est dans un processus de transmission de sa ferme (à noter que les futur·es cédants et cédantes peuvent accueillir du test d'activité agricole en amont de la transmission en mettant tout ou une partie de leur ferme à disposition comme lieu-test).

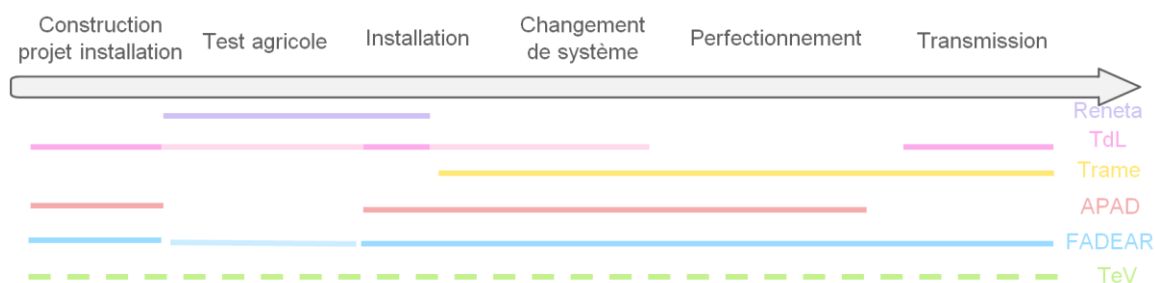


Figure 1 : Accompagnement de nos structures dans la carrière des agriculteur.ice.s

La ligne d'intervention de Tev est en pointillé du fait de son accompagnement au monde agricole, sans s'adresser directement aux agriculteurs et les couleurs nuancées indiquent des interventions sur ces étapes sans que les structures en soient responsables. C'est par exemple le cas de membres de la Fadear ou de Terre de Liens qui peuvent être parties prenantes d'espaces-test agricoles.

Ces spécificités de ciblage se complètent de spécificités de fonctionnement.

4.2.1 Particularité de fonctionnement

Il est particulièrement important de noter les particularités de fonctionnement de nos structures, qui expliquent la complexité de comparaison selon des critères communs. Quelques spécificités ont été mises en lumière ci-dessus, cependant il est important de prendre en considération :

- Tev agit auprès des collectivités et des chambres d'agriculture, pour un accompagnement d'actions territoriales, d'orientations politiques, **sans intervenir directement auprès des fermes ou auprès des agriculteur.ice.s.** Ces accompagnements sont d'autant plus importants qu'il est observé une évolution notable d'accompagnement des agriculteurs en direct par les collectivités (qui ne se contentent plus de contractualiser avec des organismes de développement agricole). Terres en villes insiste sur les besoins de co-construire

les politiques mais aussi leurs déclinaisons opérationnelles en étroite coordination avec les parties prenantes (monde agricole, société civile, ...).

- Les espaces-test agricoles membres du Reneta sont des dispositifs de coopération territoriale reposant sur une grande diversité d'acteurs (associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses et coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, établissements d'enseignement agricole, etc.). La mise en œuvre du test d'activité est variée d'un territoire à un autre **ainsi que les modalités d'accompagnement face au changement climatique**. Pour autant, l'accompagnement des entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai est bien multiple dans l'ensemble du réseau : agronomique/technique, entrepreneurial, humain (gestion du risque, changement de vie, organisation du temps de travail, ancrage territorial, etc.), prenant plus ou moins en compte le changement climatique (adaptation et atténuation au changement climatique). Quant aux accompagnateurs et accompagnatrices des entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai, ils se rassemblent au sein d'un groupe de travail spécifique pour du partage d'expérience et de l'échange de pratique.
- Trame n'a pas vocation à apporter du contenu technique agronomique, accompagne en techniques d'animation, et aux moments charnières des collectifs. **L'accompagnement est donc le plus souvent ponctuel auprès de groupes, groupes de composition variées (formels ou informels).**
- Terre de Liens concentre ses accompagnements d'agriculteurs sur les **problématiques foncières** et ce particulièrement lors de l'installation ou de la transmission d'activités. Une autre particularité des accompagnements proposés par Terre de Liens et qu'ils peuvent être dispensés par des salariés et/ou des citoyens bénévoles. Ces modalités diffèrent également selon les organisations et contextes territoriaux particuliers. Enfin, sur le sujet spécifique d'INTERFACE, Terre de Liens a développé un programme dédié aux problématiques du changement climatique qui est porté par sa Fondation et mobilise divers partenaires afin de mieux répondre à ces nouveaux enjeux systémiques.
- LAPAD se distingue par son entrée technique, en tant que **référence/ expert en ACS**, agriculture défendue comme résiliente face au changement climatique.
- La FADEAR a pour principales activités l'accompagnement des paysan·nes à l'installation et à la transmission, au changement de pratiques, à la formation, à chaque fois dans une **démarche d'Agriculture paysanne**.

5. Modalités d'accompagnement face au changement climatique : recoupements par enjeux et par formats

Le tableur en annexe peut être schématisé selon différentes classifications. Nous avons fait le choix de mettre en avant une catégorisation par enjeux (figure 2) et par formats (figure 3).

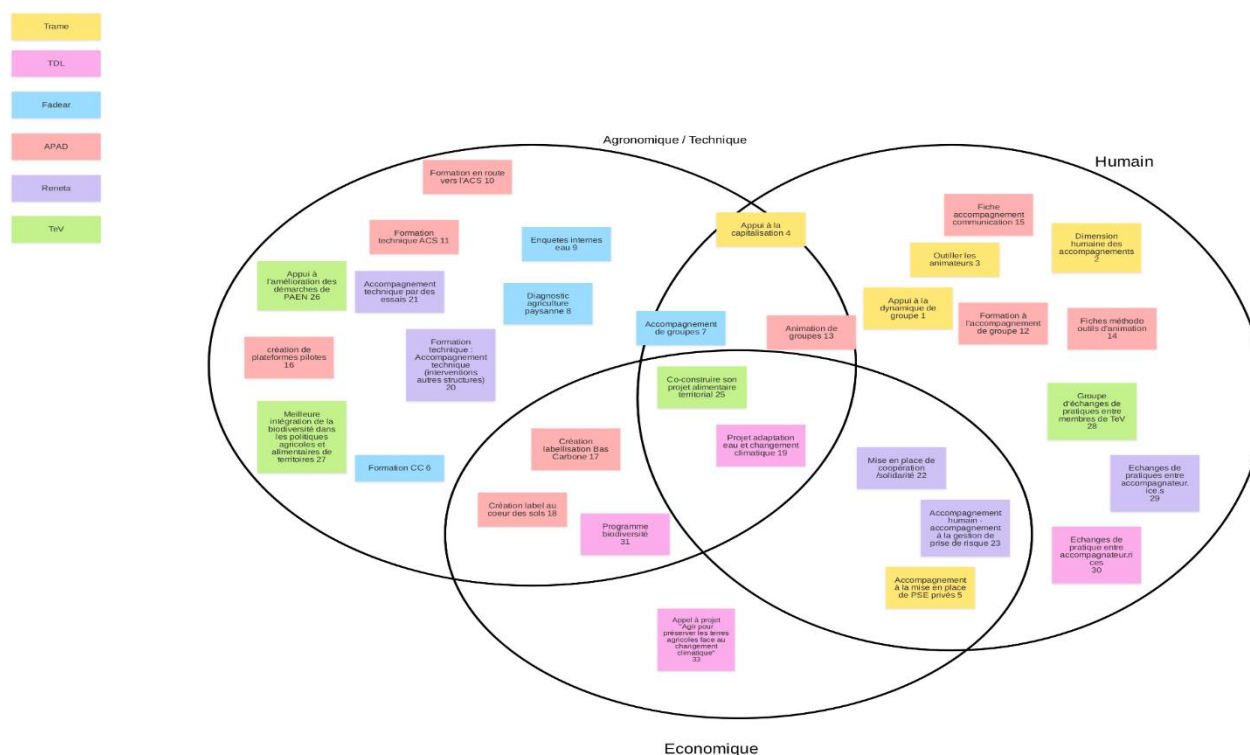


Figure 2 : bilan des modalités d'accompagnement face/en lien au changement climatique, classification par enjeux

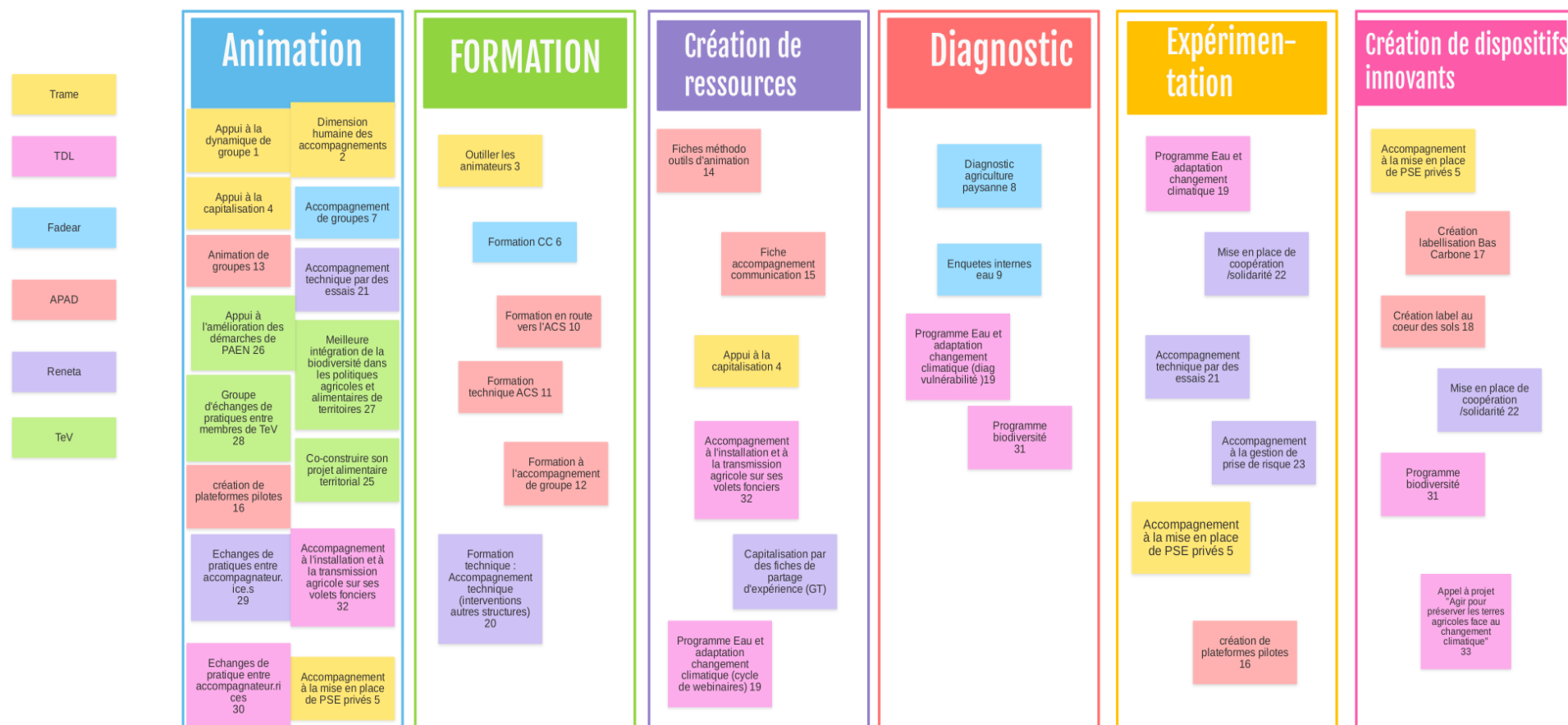


Figure 3 : bilan des modalités d'accompagnement face/en lien au changement climatique, classification par format

5.1 Un même enjeu couvert par une diversité d'accompagnements

5.1.1 Enjeux techniques

Trouver des solutions agronomiques pour faire face au changement climatique, les mettre en place concrètement sur les exploitations : nos structures accompagnent les agriculteur.ice.s et acteurs de territoire à se saisir des enjeux et mettre en place des solutions.

Sur ce champ, beaucoup de modalités concernent la **formation** (10, 11, 20, 6), l'**animation de groupes** (13, 7). La modalité 4 vise à accompagner les collectifs dans la **capitalisation** de leurs expériences, qu'elles soient techniques ou humaines, afin de prendre du recul et de pouvoir diffuser les apprentissages. Des accompagnements spécifiques à l'aménagement du territoire et/ou l'intégration des questions de biodiversité et d'alimentation et de foncier dans les **territoires** sont également proposés (26, 27, 25, 32). La mise en place de **labels, de programmes spécifiques** liés au changement climatique, permettent aussi la montée en compétence des agriculteur.ice.s (17, 18, 31, 19). Des démarches de **diagnostic** sur les exploitations permettent également de mieux les connaître et d'orienter correctement les producteur.ice.s en fonction des marges de progression identifiées (19, 8). Enfin, pour apporter des solutions localement qui fonctionnent, certaines structures se basent sur des **essais agronomiques locaux**, voire mettent en place des plateformes pilotes (16, 21). De manière générale, il est à noter que l'ensemble de nos structures capitalisent et valorisent les retours terrains, par du contenu libre d'accès ou spécifiquement ciblé vers les adhérents.

Le schéma Figure 3 met en évidence le recoupement de plusieurs des enjeux par les modalités. En effet, les questionnements techniques sont bien souvent au cœur des accompagnements (65% des modalités), mais le passage à l'action n'est possible que par une prise en compte de la réalité du terrain, qui comprend des problématiques économiques et humaines importantes.

5.1.2 Enjeux économiques

Un frein important dans la transition agroécologique du monde agricole et largement identifié (Dans *La grande consultation des agriculteurs* du Shift Project (2024), 81% des agriculteurs interrogés évoquent un frein financier au changement de pratiques sur leur exploitation) est la viabilité des exploitations. Nos structures accompagnent différemment les exploitations pour la mise en place de solutions face au changement climatique: par la création de labels qui permettent une meilleure valorisation

économique et reconnaissance du système de production ACS, (APAD, 17, 18); par la facilitation de la commercialisation locale des produits (TeV, 25); par la mobilisation de financements spécifiques sur les fermes dans le cadre de programmes et projets (19, 31); par la mise en place de dispositifs de solidarité sur les territoires (Reneta 22), par l'accompagnement à la gestion financière face aux risques qu'implique le changement climatique (Reneta 23); par la mise en place de paiements pour services environnementaux privés (Trame, 5), ou encore par la recherche d'une plus grande autonomie (financière, techniques, énergétiques, etc.) sur les fermes (FADEAR, 8)

5.1.3 Enjeux humains

S'inscrire dans une transition, dans une évolution pour mettre en place des solutions sur les fermes face au changement climatique, c'est également une question d'humains. Le processus de changement, la prise de risque, peuvent être difficile à vivre, voire bloquants pour le passage à l'action. Ainsi nos structures se positionnent toutes sur de **l'animation**. Coeur d'activité de Trame, et notamment auprès des collectifs agricoles et des animateurs, les accompagnements sont davantage ponctuels auprès des collectifs émergents, en difficulté, en mouvement (départ, arrivée, changement d'orientation) ou pour accompagner une prise de recul sous forme de temps spécifiques (1) ou de capitalisation écrite (4). Trame co-anime pour apporter une dimension humaine aux accompagnements (2) et forme les animateurs (utilisation d'outils d'animation, gestion de collectifs, modération) (3). L'APAD et la FADEAR forment également les animateurs et agriculteurs à l'animation, avec une entrée centrée autour de la stratégie collective (12). L'APAD est elle-même animatrice de groupes (13) tout comme les Adeptes membres de la Fader (7). L'APAD produit des fiches méthodologiques permettant aux agriculteur.ice.s de s'emparer des sujets d'animation (notamment pour les collectifs ne bénéficiant pas d'animateur.ice) (14), et de mieux parler de leurs pratiques durables (15). TdL inclut la relation cédant-repreneur dans les accompagnements à l'installation/transmission, permettant d'augmenter la réussite des installations en agroécologie (32). Les **échanges de pratiques** quant à l'accompagnement entre les membres réseaux terre de liens sont également un aspect fondamental dans la réussite des accompagnements (30). Ces échanges de pratiques entre accompagnateur.ice.s sont d'ailleurs également présents au Reneta (29), ou chez TeV (28). Trame intervient pour la facilitation de ces échanges (2). TeV fait également appel à des méthodes de co-construction pour un meilleur déploiement des actions préconisées dans le cadre des PAT (25). Des espaces-test agricoles du Reneta développent des dispositifs pour pour davantage de solidarité avec les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai et de coopération face au changement climatique (22).

5.2 Des formats communs pour des accompagnements différents

5.2.1 Animation de groupe

L'accompagnement des groupes (entre pairs) concerne l'accompagnement à l'émergence d'un groupe, à structurer des projets communs, à fonctionner ensemble pour "faire groupe", à capitaliser sur les pratiques et les expériences locales des groupes. Cette approche d'accompagnement se retrouve chez une majorité de partenaires, témoignant de l'importance du collectif, du partage d'expérience, de la mise en réseau pour la mise en place de solutions face au changement climatique.

Les modalités font appel à des méthodes d'intelligence collective pour mettre en commun, structurer, synthétiser, capitaliser, tout au long de la vie d'un collectif. Ces collectifs peuvent être composés uniquement d'agriculteurs, d'agriculteurs et d'animateurs, d'accompagnateurs.

Dans animation de groupe, nous entendons aussi **mise en réseau** : d'une part entre les adhérents de nos associations ; mais aussi entre acteurs d'un même territoire et/ou partageant un sujet commun. Cette mise en réseau est écrite dans le fonctionnement-même des espaces-test agricoles et est le principe même du Reneta (groupes de travail, échanges de pratiques, partage d'expérience, etc.). Cette mise en réseau est aussi particulièrement importante dans l'accompagnement à l'installation (FADEAR, 6, 7) à la transmission (TdL, 32). De manière générale, cette mise en réseau est partie intégrante de l'ensemble des modalités d'accompagnement orientées animation : mise en réseau d'agriculteurs au sein d'un groupe (7), rapprochement de structures agricoles (partenaires, aval/amont de filière, experts techniques, ...), partenariat avec des structures de recherche (16), partenariat avec le secteur public et particulièrement les collectivités dans des démarches territoriales (25), structures du monde agricole à échelle territoriale. A titre d'exemple, l'APAD regroupe un réseau de plus de 10 associations locales indépendantes et de partenaires pour accompagner les agriculteurs dans leur transition vers un mode de production plus durable tel que l'ACS. Parallèlement des projets techniques d'expérimentations agronomiques (Sol'iflore, ACEC, ...) sont l'occasion de travailler avec des structures de l'enseignement supérieur, la recherche, des instituts techniques, des sociétés privées.

Dans animation nous entendons aussi **outils et méthodes d'accompagnement au changement** : en effet une posture et des compétences adéquates sont mobilisées par les animateurs de groupe qui sont au quotidien face à des acteur.trice.s agricoles en situation

de transition. Certaines modalités visent en ce sens à appuyer les animateurs dans ces aspects (Trame, 2, 3).

5.2.2 Formation

Nos structures organisent également des formations en tant qu'organisme de formation (Trame, APAD, FADEAR) et/ou en sollicitant des experts en fonction des besoins des adhérents.

Ces formations sont notamment axées changement climatique, avec des thématiques pointues en techniques agricoles (entrée ACS avec l'APAD 10, 11; entrée agriculture paysanne FADEAR 6, Reneta 20), ou en techniques d'animation (3, 12)

5.2.3 Création de ressources

L'ensemble de nos structures capitalisent les expériences, les savoirs-faire, sous formes de ressources écrites, vidéos, podcasts (14, 15, 4, 32). Trame et TdL sont centres de ressources. Ces démarches permettent une prise de recul, et facilitent le partage d'expérience et la massification des pratiques. Ces ressources sont libres d'accès ou réservées aux adhérents.

5.2.4 Le diagnostic, un état 0 qui permet de mieux adapter l'accompagnement

Nos structures soulignent l'importance de diagnostics pour, d'une part mieux comprendre les fermes, leurs défis, repérer leurs points faibles et leurs points forts; et d'autre part pour identifier les marges de progression pour mieux adapter leur système au dérèglement climatique. Ainsi les modalités (8, 9, 19, 31) s'y attachent particulièrement. Notamment, les modalités 19 et 9 abordent spécifiquement la question de la gestion de l'eau, un sujet à prendre en main de façon urgente pour proposer des solutions au monde agricole.

Nous souhaitons mettre en avant également des rapprochements de méthodologie dans nos structures. Ainsi, bien que les cibles soient différentes, on remarque une similitude des approches chez la FADEAR et Terres en villes, avec une approche de l'accompagnement basée sur une "marguerite" de grandes thématiques, mettant en valeur l'approche multidimensionnelle de la problématique et permettant d'identifier le niveau d'engagement et/ou la marge de progression de la structure accompagnée (ferme ou collectivité ici).

L'AGRICULTURE PAYSANNE : UNE DEMARCHE GLOBALE

Pour des paysannes et paysans nombreux dans des campagnes vivantes !



A gauche : Fleurs de l'Agriculture paysanne avec ses 6 thèmes, Fadaear. A droite : axes de développement d'un Plan Alimentaire Territorial, Terres en villes

Ces approches systémiques, partagées par l'ensemble de nos structures, se confrontent à de nouveaux enjeux et de nouvelles incertitudes liées au changement climatique, nécessitant une nouvelle mobilisation d'une diversité de paramètres.

5.2.5 Expérimentation, création de dispositifs innovants

En matière d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique, l'innovation est un aspect important. Ainsi nos structures testent, expérimentent de nouvelles modalités d'accompagnement pour répondre à la nouvelle donne climatique et aux risques qu'elle fait peser sur les trajectoires agronomiques des fermes.

Pour les entrepreneur.se.s à l'essai, l'expérimentation est constitutive de leur période de test, et ils et elles sont accompagnés ainsi au sein des dispositifs. Par ailleurs, au sein de certains espaces-test agricoles, les entrepreneur.neuse.s à l'essai peuvent bénéficier d'expérimentations plus formelles sur des questions techniques ou non (ex, gouvernance de la transition) (21), réalisées via les coopérations des acteurs du territoire impliqués dans le fonctionnement de l'espace-test.

LAPAD commence la mise en place de plateformes pilotes (16) pour une acquisition de connaissances locales. Les défis pour la mise en place de tels accompagnements sont à la fois techniques, juridiques et financiers. Ils impliquent des acteurs variés : agriculteurs mais aussi des collectivités (accès foncier), des chercheurs (protocoles et traitement des données).

Par dispositifs innovants, est entendu dispositifs émergents à l'heure actuelle. C'est le cas des modalités (5, 9, 16, 19, 23, 26, 27, 31).

Afin de permettre une meilleure rémunération des services écosystémiques de l'agriculture, Trame s'attache à accompagner le développement de paiements pour services environnementaux avec des entreprises privées dans des dispositifs multi-acteurs (5, Carabes et Canopée).

Pour faire face aux difficultés financières que peuvent engendrer d'une part les aléas climatiques et d'autre part le test de nouvelles pratiques, certains espaces-test agricoles cherchent à développer la coopération entre producteur.ice.s et la gestion de prise de risque (22, 23)

Afin de faire reconnaître les bonnes pratiques agricoles, notamment en faveur de la résilience face au changement climatique, l'APAD a créé des labels permettant la caractérisation du système de production ACS et la valorisation de la pratique (Au Coeur des Sols, Bas Carbone 17, 18).

Le programme biodiversité (31) de Terre de Liens, porté par la fondation, permet financements et accompagnements auprès de fermes souhaitant mettre en place davantage d'infrastructures agroécologiques sur leur ferme, et par là augmenter leur résilience face au changement climatique.

Il en est de même avec les communautés de fermes sentinelles prévus dans le programme Eau et adaptation au changement climatique de Tdl qui vise à suivre les effets du changement climatique et être des fermes supports d'expérimentation d'accompagnement agronomique, technique ou humain

5.3 Des structures qui travaillent en partenariat

Beaucoup des modalités d'accompagnement proposées par nos structures reposent sur des partenariats à échelle locale, qui permettent de faire appel aux compétences spécifiques des uns et des autres. Nos structures ont des habitudes de travail, des valeurs, autour de fonctionnements multi acteurs. (ex : implication d'Adear/ Terre de Liens localement dans des espaces-test membres du Reneta)

5.4 Des difficultés récurrentes à accompagner

Le tableau en annexe fait référence à la fois aux forces de nos accompagnements et aux difficultés rencontrées. Ceci sera davantage détaillé dans la suite du projet, mais nous pouvons dès à présent mettre en avant des difficultés communes au bon fonctionnement et/ou déploiement des modalités d'accompagnement.

Ainsi, les difficultés qui ressortent de nos échanges :

- Mobiliser autour de sujets qui ne sont pas perçus comme essentiels par les accompagnés (capitalisation (4), dimension “humaine” de l’accompagnement (1,2), biodiversité et agriculture pour l’accompagnement des collectivités (27))
- Suivre les personnes/groupes après l’accompagnement et dans la durée (suivi d’indicateurs et/ou d’accompagnement) alors que ces aspects sont sous financés
- Financer des temps d’émergence, de test, d’innovation car l’adaptation et modification de systèmes peuvent être des prises de risque conséquentes pour les agris
- Trouver des acheteurs/ financeurs, dans le cadre des PSE ou label bas carbone
- Mettre en place des dispositifs innovants multi-acteurs (ferme pilote, PSE) car difficulté de l’articulation public/privé, manque de temps de financements, et cadre juridique peu défini
- Coordonner les réseaux locaux à échelle nationale (28, 6)
- Impliquer les élus dans la prise en compte de l’agriculture sur les territoires

Nous relevons également, non pas une difficulté, mais un point de vigilance. Pour beaucoup de modalités d’accompagnement, la condition d’accès est soumise à l’adhésion de l’agriculteur.ice à l’association. Ce mode de fonctionnement, certes de bon sens, questionne quant à la possibilité d’étendre l’accompagnement, d’intervenir auprès d’autres agriculteurs non adhérents, et de la possibilité de synergies entre structures et interroge à minima les modalités de communication et de diffusion entre les réseaux impliqués.

Enfin, se pose aussi, plus largement, la question de l’accès à l’accompagnement : pour les entrepreneur.neuse.s à l’essai n’ayant pas accès aux financement VIVEA ; et pour les fermes isolées, n’ayant pas connaissances des structures accompagnatrices ou étant trop isolées géographiquement.

6. Conclusion

Nos structures se distinguent par leurs orientations, leurs fonctionnements, et permettent de s'adresser à un large éventail de profils d'acteurs agricoles. La compréhension de nos distinctions de structuration, d'objectifs est fondamentale pour saisir la diversité de nos accompagnements. Ceux-ci ont donc leurs spécificités, mais aussi des similitudes. Il est également à souligner que nos structures ne travaillent pas de manière isolée, mais font régulièrement appel à des partenaires locaux pour mieux couvrir les enjeux.

Face au changement climatique, nous sommes amenés à repenser nos champs d'action pour couvrir une demande urgente du monde agricole. Pour faire évoluer au mieux nos offres d'accompagnement, nous compléter dans nos approches, nous analyserons dans la suite du projet les besoins terrains des acteurs agricoles face au changement climatique.